

58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071
Tél : 02 41 63 08 67
Mail: svivion@agil-eco.fr

FACTURE n° 16740

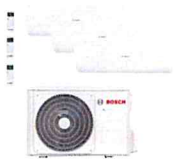
Date : 21/06/2024
Code Client : DIV44839644143
Tel. 02 99 73 41 82/06 10 33 81 64
Fax.

Mr et Mme ROBERT ET GISELE MARTIN
7 BOIS GAUTIER
35120 BAGUER MORVAN

Date de visite préalable: 17/04/2024
Selon Devis N°08783 du 17/04/2024
Selon Commande N°10485 du 17/04/2024
Selon PV Réception de travaux N° du 20/06/2024
Votre contact : MR GODINHO Francisco 06 80 40 76 52
Réf : POMPE A CHALEUR



Facture n° 16740 du 21/06/2024

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	SAM ET SALON : TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) <i>Les climatiseurs Splits BOSCH Climate 5000 sont des produits capables de rafraîchir et chauffer différentes pièces. C'est la solution parfaite qui vous permet de climatiser vos pièces quand la température monte jusqu'à 50 °C et de chauffer votre logement en hiver avec un fonctionnement à -15°C. Marque: BOSCH, modèle: CLIMATE 5000 MS, comprenant 1 Unité Extérieure TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) Garantie: 3 ans pièces et 5 ans compresseur. Chauffage: A, Refroidissement: A++, Gaz: R32. Ce type d'appareil demande un entretien régulier annuel; changement du filtre et vérification technique que nous pouvons réaliser au prix de 200€.</i>	1	6 839,49	6 839,49	10
	SAM ET SALON : FORFAIT POSE D'UNE CLIM <i>Sous réserve de faisabilité du chantier. Temps de pose; plusieurs jours.</i>	1	2 035,00	2 035,00	10

PAYÉ

Règlement : 30% acompte, solde fin de travaux, chèque aux poseurs	Total HT :	8 874,49 €
Echéance : 31/07/2024	Total TVA :	887,45 €
Total TVA 1 (20) = 0,00 € Total TVA 2 (10) = 887,45 € Total TVA 3 (5,5) = 0,00 €	Total TTC :	9 761,94 €
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux légal sera exigible (loi du 31/12/07).	Règlement reçu :	9 761,94 €
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE :	Montant net à payer:	0,00 €
IBAN : FR76 1380 7008 0431 0214 2694 575 BIC : CCBPFRPPNAN		



CRÉDIT AGRICOLE
NORMANDIE

LE MONT SAINT-MICHEL

Payez contre ce chèque

trois mille trois cent

soixante et un euros 94 centimes

A Agiléco

Payable en France

61

COURTOMER

0233815424

N° de compte

18667507111

5090363

▼ N° du chèque ▼

MONSIEUR MARTIN ROBERT

7 BOIS GAUTIER

35120 BAGUER MORVAN

Fait à

Baguer Morvan

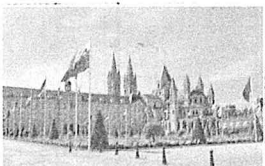
Le

19 juin 2024

▲ Signature ▲

<75>

5090363 0500166069084 018667507111



CRÉDIT AGRICOLE
NORMANDIE

ABBAYE AUX HOMMES, CAEN

Payez contre ce chèque

trois mille deux

cent euros

A Agiléco

Payable en France

61

COURTOMER

0233815424

N° de compte

18667507111

5090365

▼ N° du chèque ▼

MONSIEUR MARTIN ROBERT

7 BOIS GAUTIER

35120 BAGUER MORVAN

Fait à

Baguer Morvan

Le

19 juin 2024

▲ Signature ▲

<13>

5090365 0500166069084 018667507111



CRÉDIT AGRICOLE
NORMANDIE

PRAIRIE ORNAISE

Payez contre ce chèque

trois mille deux

cent euros

A Agiléco

Payable en France

61

COURTOMER

0233815424

N° de compte

18667507111

5090364

▼ N° du chèque ▼

MONSIEUR MARTIN ROBERT

7 BOIS GAUTIER

35120 BAGUER MORVAN

Fait à

Baguer Morvan

Le

19 juin 2024

▲ Signature ▲

<44>

5090364 0500166069084 018667507111

Madame ELISABETH JEGO

58 Avenue des 3 provinces

EXPERTISO



Fax.
Tel. 02 96 28 95 69/06 98 89 87 50
Code Client : DIV45027637986

Date : 10/10/2023

Document d'information
pré-contractuel n° 07724

Date de visite pré
Votre contact : Mr
Délai : 6 mois à con
Livraison : Madame
Réf : ORUS

Sin
Tél : 02 41
Email : s

58 Avenue des 3 Provinces
 49300 CHOLET
 Siret: 498 846 914 00071
 Tél : 02 41 63 08 67
 Mail: svivion@agil-eco.fr

Commande n° 10485

Date : 17/04/2024
 Code Client : DIV45399848790
 Tel. 02 99 73 41 82/06 10 33 81 64
 Fax.

ROBERT ET GISELE MARTIN
 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER

35120 BAGUER MORVAN



Date de visite préalable : 17/04/2024

Votre contact : MR GODINHO Francisco 06 80 40 76 52

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : ROBERT ET GISELE MARTIN - 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER - - 35120 BAGUER MORVAN

Réf : POMPE A CHALEUR

Commande n° 10485 du 17/04/2024

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	SAM ET SALON : TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) Les climatiseurs Splits BOSCH Climate 5000 sont des produits capables de rafraîchir et chauffer différentes pièces. C'est la solution parfaite qui vous permet de climatiser vos pièces quand la température monte jusqu'à 50 °C et de chauffer votre logement en hiver avec un fonctionnement à -15°C. Marque: BOSCH, modèle: CLIMATE 5000 MS, comprenant 1 Unité Extérieure TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) Garantie: 3 ans pièces et 5 ans compresseur. Chauffage: A, Refroidissement: A++, Gaz: R32. Ce type d'appareil demande un entretien régulier annuel; changement du filtre et vérification technique que nous pouvons réaliser au prix de 200€.	1	6 839,49	6 839,49	10
	SAM ET SALON : FORFAIT POSE D'UNE CLIM Sous réserve de faisabilité du chantier. Temps de pose; plusieurs jours.	1	2 035,00	2 035,00	10
	Règlement en 3 chèques après les travaux.				

Règlement : 30% acompte, solde fin de travaux, chèque aux poseurs

Total TVA 1 (20) = 0,00 € Total TVA 2 (10) = 887,45 €

Total TVA 3 (5,5) = 0,00 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix. Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire situé dans les Conditions Générale de vente (Pochette Expertise). (Art 121-1 du code de la consommation)

Total HT : 8 874,49 €

Total TVA : 887,45 €

Total TTC : 9 761,94 €

☒ Je reconnais que la présente vente relative à des équipements et travaux en vue de la réalisation d'économie d'énergie, ne résulte pas d'un démarchage téléphonique.

ACOMPTÉ A NOUS REGLER
2 928,58 €

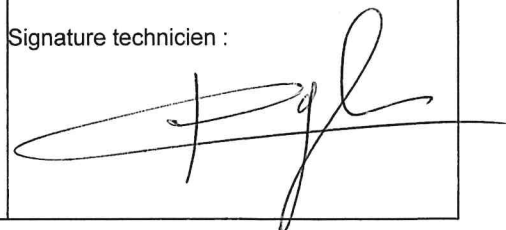
Bon pour accord

Fait à : Baguer Morvan le : 17/04/2024 Heure : 20h

Signature client :

Bon pour accord
 MARTIN
 Martin

Signature technicien :



58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071

Tél : 02 41 63 08 67
Mail: svivion@agil-eco.fr

DEVIS n° 08783

Date : 17/04/2024
Code Client : DIV45399848790
Tel. 02 99 73 41 82/06 10 33 81 64
Fax.

ROBERT ET GISELE MARTIN
7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER

35120 BAGUER MORVAN



Date de visite préalable : 17/04/2024

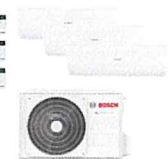
Votre contact : MR GODINHO Francisco 06 80 40 76 52

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : ROBERT ET GISELE MARTIN - 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER - - 35120 BAGUER MORVAN

Réf : POMPE A CHALEUR

DEVIS n° 08783 du 17/04/2024

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	SAM ET SALON : TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) Les climatiseurs Splits BOSCH Climate 5000 sont des produits capables de rafraîchir et chauffer différentes pièces. C'est la solution parfaite qui vous permet de climatiser vos pièces quand la température monte jusqu'à 50 °C et de chauffer votre logement en hiver avec un fonctionnement à -15°C. Marque: BOSCH, modèle: CLIMATE 5000 MS, comprenant 1 Unité Extérieure TRI-SPLIT avec 3 unités intérieures W 26 (3 PIECES DE 20 m²) Garantie: 3 ans pièces et 5 ans compresseur. Chauffage: A, Refroidissement: A++, Gaz: R32. Ce type d'appareil demande un entretien régulier annuel; changement du filtre et vérification technique que nous pouvons réaliser au prix de 200€.	1	6 839,49	6 839,49	10
	SAM ET SALON : FORFAIT POSE D'UNE CLIM Sous réserve de faisabilité du chantier. Temps de pose; plusieurs jours.	1	2 035,00	2 035,00	10
	Règlement en 3 chèques après les travaux.				

Règlement : 30% acompte, solde fin de travaux, chèque aux poseurs

Total TVA 1 (20) = 0,00 € Total TVA 2 (10) = 887,45 €

Total TVA 3 (5,5) = 0,00 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix. Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire situé dans les Conditions Générales de vente (Pochette Expertise). (Art 121-1 du code de la consommation)

☒ Je reconnais que la présente vente relative à des équipements et travaux en vue de la réalisation d'économie d'énergie, ne résulte pas d'un démarchage téléphonique.

ACOMPTE A NOUS REGLER
2 928,58 €

Total HT : 8 874,49 €

Total TVA : 887,45 €

Total TTC : 9 761,94 €

Bon pour accord

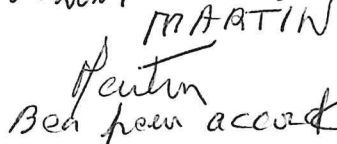
Fait à :

le 14-04-2024

Heure: 18h30

Signature technicien :

Signature client : 


Bon pour accord



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

ROBERT ET GISELE MARTIN

7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER 35120 BAGUER MORVAN
02 99 73 41 82 06 10 33 81 64

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du 20/06/25
relatifs à la commande N°10485 du 17/04/2024 : POMPE A CHALEUR.

Pose / Remplacement / Mise en service d'une pompe à chaleur air/air

TRAVAUX TERMINES

Le client déclare que :

Equipe : PAUC / Quenhin

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 20/06/25.

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à BAGUER MORVAN le 20/06/25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



DEVIS RECU



CADRE DE CONTRIBUTION ENGIE RECU



FACTURE PRO FORMA RECUE

Reçu chèque(s) N° 3 361 95 / 39006 / 39006

D'un montant de 5090363 / 5090365 / 5090364

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : MARTIN

Prénom : ROBERT ET GISELE

Adresse : 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER

Commune : BAGUER MORVAN Code postal : 35120

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

- ☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

- ☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à... BAGUER MORVAN... 20/06/25

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.



Et rien d'autre !

CONFIRM. DE COMMANDE



CHAPEAU
CARRELAGE
SANITAIRE

ESPACE
Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE
www.espace-aubade.fr

N°	CC 2497573	DATE	12/06/24 16:53:16	PAGE	1
Client.....	EX002 Téléphone : 02 41 75 60 12 Portable... 06 76 74 60 33 Fax 02 41 75 62 07				
Vendeur.....	GAUDICHEAU Théo 0241659888				
LIVRAISON ...:	LIVRAISON				
TOURNEE DE ...:	CLIENTS SECTEUR CHOLET				
Dépôt.....	NIORT LOGISTIQUE				

AGILÉCO 58 AVENUE DES 3 PROVINCES 49300 CHOLET
EXPERTISO 58 AVENUE DES 3 PROVINCES 49300 CHOLET

Article	Désignation	Quantité	U.F	Prix Un	PU Net	Montant HT	TVA
	V/REF : MARTIN N° Commande.... 2497573 CTG Suite devis n° 735945 CHIFFRAGE REALISÉ AVEC LES INFOS DU CLIENT : Cuisine 48M ² : V00566 UI MURALE MONO/MULTI 5.3 KW 3000I 7733701568 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS Ecoparticipation 14080 Px Unit. 1,6700 /U Montant 1,6700	1,000	PIEC	PROMO	269,00	269,00	A
V00725	SALON : UI MONO/MULTI 2KW 3000I R32 CL3000iUW20E - 7733701997 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS Ecoparticipation 14040 Px Unit. 1,6700 /U Montant 1,6700	1,000	PIEC	PROMO	139,00	139,00	A
V00721	UE TRISPLIT CLIMATE 5000M 6,2KW R32 CL5000M 62/3 E - 6,2kW - R32 7733701934 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS Ecoparticipation 11050 Px Unit. 6,6700 /U Montant 6,6700 Attestation n° SQ020838 Agrément FGAZ valable du 25/05/23 au 24/05/28 Opérateur : NICOLLE CHRISTOPHER Siret : 94976623200019	1,000	PIEC	PROMO	1068,00	1068,00	A
V00287	LOT SUPPORTS 600X180X95 MM (CHARGE MAXI 224 KG) B0386 ASPEN PUMPS FRANCE SAS	2,000	LOT	PROMO	35,00	70,00	A
V00301	GOULOTTE DE 2 ML ARTICA BEIGE T110 04/ADF12 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0878	5,000	PIEC	PROMO	10,00	50,00	A
V00308	RACCORD EN T ARTICA BEIGE TAILLE 110	1,000	PIEC	PROMO	4,55	4,55	A

PAIEMENT - ACOMPTE		TOTAL NET A PAYER
--------------------	--	----------------------

SIGNATURE, DATE ET HEURE	VOIR NOS CONDITIONS GENERALES RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - De convention expresse, est réservée la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 et reprise par l'article 121 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 (dite loi Badinter). RÉDUCTION DE PRIX - En cas de réduction déduite lors du paiement, seule la TVA correspondant au prix effectivement payé, ouvre droit à déduction. ESCOMPTES - PÉNALITÉS - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé. Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité calculée prorata temporis moyennant un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal, (loi 2008-776 du 4/08/2008 applicable 1/01/2009), sans qu'un rappel soit nécessaire. MOY Sanitaire Chauffage - locataire-gérant pour l'agence de Champniers Siège social : 8 rue du Vigneau de Souche - BP 1009 - 79010 Niort Cedex S.A.S. au capital de 31 499 650 € - R.C.S. NIORT 392 251 518 - Code NAF : 4674 B - N° T.V.A. FR 38 392 251 518	REFERENCE A RAPPELER A Suivre
--------------------------	--	--------------------------------------



Et rien d'autre !



CHAPEAU
CARRELAGE
SANITAIRE

CONFIRM. DE COMMANDE

ESPACE
Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

www.espace-aubade.fr

N°	CC 2497573	DATE	12/06/24 16:53:16	PAGE	2
Client.....	EX002 Téléphone : 02 41 75 60 12 Portable... 06 76 74 60 33 Fax 02 41 75 62 07				
Vendeur.....	GAUDICHEAU Théo 0241659888				
LIVRAISON ...:	LIVRAISON				
TOURNEE DE ...:	CLIENTS SECTEUR CHOLET				
Dépôt.....	NIORT LOGISTIQUE				

AGILÉCO

58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

EXPERTISO

58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

Article	Désignation	Quantité	U.F.	Prix Un	PU Net	Montant HT	TVA
V00292	04/CLTJ110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0015 GOULOTTE ARTICA DE 2 ML BEIGE T80 AFR.80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0699	6,000	PIEC	PROMO	6,90	41,40	A
V00306	COUDE PLAT 90° ARTICA BEIGE TAILLE 110 04/CLFE110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0039	4,000	PIEC	PROMO	2,99	11,96	A
V00309	REDUCTION GOULOTTE 110 ARTICA BEIGE 110/80 CLDE.110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0032	6,000	PIEC	PROMO	2,33	13,98	A
V00300	ROSETTE MURALE ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLFR80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0010	6,000	PIEC	PROMO	1,74	10,44	A
V00310	ROSETTE MURALE ARTICA BEIGE TAILLE 110 04/CLFR110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0015	5,000	PIEC	PROMO	2,68	13,40	A
V00297	COUDE PLAT 90° ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLFE80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0024	5,000	PIEC	PROMO	1,96	9,80	A
V00294	CONNEXION POUR 2 GOULOTTES ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLC80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0005	5,000	PIEC	PROMO	0,92	4,60	A
V00250	TUBE CLAIR : 6 X 9 (COURONNE DE 50 METRES) AX5211/1 ASPEN PUMPS FRANCE SAS	2,000	PIEC	PROMO	13,00	26,00	A
E00531	CABLE U-1000 R2V 4G1,5MM2 C100M 10285505 NEXANS FRANCE VB242 Ecoparticipation PMCB 09 Px Unit. 0,5000 /P Montant 0,0063	1,000	COUR	192,27 53	89,41	89,41	A
E00524	CABLE U-1000 R2V 3G2,5MM2 C50M 10285296 NEXANS FRANCE	1,000	COUR	108,89 53	50,64	50,64	A

PAIEMENT - ACOMPTE

TOTAL
NET A PAYER

SIGNATURE, DATE ET HEURE

VOIR NOS CONDITIONS GENERALES

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - De convention expresse, est réservée la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 et reprise par l'article 121 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 (dite loi Badinter).
RÉDUCTION DE PRIX - En cas de réduction déduite lors du paiement, seule la TVA correspondant au prix effectivement payé, ouvre droit à déduction.
ESCOMPTES - PÉNALITÉS - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé. Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité calculée prorata temporis moyennant un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal, (loi 2008-776 du 4/08/2008 applicable 1/01/2009), sans qu'un rappel soit nécessaire.

REFERENCE A RAPPELER

A Suivre

MOY Sanitaire Chauffage - locataire-gérant pour l'agence de Champniers
Siège social : 8 rue du Vigneau de Souche - BP 1008 - 79010 Niort Cedex
S.A.S. au capital de 31 499 650 € - R.C.S. NIORT 392 251 518 - Code NAF : 4674 B - N° T.V.A. FR 38 392 251 518



Et rien d'autre !

CONFIRM. DE COMMANDE

ESPACE
Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

www.espace-aubade.fr



CHAPEAU
CARRELAGE
SANITAIRE

N° CC 2497573 DATE 12/06/24 16:53:16 PAGE 3

Client..... EX002 Téléphone : 02 41 75 60 12
Portable... 06 76 74 60 33
Fax 02 41 75 62 07

Vendeur..... GAUDICHEAU Théo 0241659888

LIVRAISON LIVRAISON

TOURNEE DE ... CLIENTS SECTEUR CHOLET

Dépôt..... NIORT LOGISTIQUE

AGILÉCO

58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

EXPERTISO

58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

Article	Désignation	Quantité	U.F	Prix Un	PU Net	Montant HT	TVA
	VB242 Ecoparticipation PMCB 09 Px Unit. 0,5000 /P Montant 0,0035						
E10312	DISJONCTEUR 1P+N 3KA C-20A SANS VIS	1,000	PIEC	28,03 69	8,41	8,41	A
	MFS720 HAGER						
S11244	BARRE PVC DIAMÈTRE 32 EN 4ML	3,000	BARR	12,58 38	7,74	23,22	A
	20052040 SOTRA SEPEREF						
	VB259 Ecoparticipation PMCB 11 Px Unit. 8,5300 /P Montant 0,1208						
	Total pds cde.. 113,611 Kg						
DECH	Ecoparticipation 14080	1,000			1,67	1,67	A
DECH	Ecoparticipation 14040	1,000			1,67	1,67	A
DECH	Ecoparticipation 11050	1,000			6,67	6,67	A
REP	Ecoparticipation PMCB 53526480	0,019			9,00	0,17	A
REP	VB242 Ecoparticipation PMCB 09	0,019			0,50	0,01	A
REP	VB259 Ecoparticipation PMCB 11	0,014			8,53	0,12	A

PAIEMENT - ACOMPTE	MT H.T. 1914,12	TOTAL NET A PAYER
30J	Taux TVA 20,00	2296,94 EUR
LC RELEVÉ DIRECTE	MT TVA 382,82	

SIGNATURE, DATE ET HEURE	VOIR NOS CONDITIONS GENERALES	REFERENCE A RAPPELER
	RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - De convention expresse, est réservée la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980 et reprise par l'article 121 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 (dite loi Badinter). RÉDUCTION DE PRIX - En cas de réduction déduite lors du paiement, seule la TVA correspondant au prix effectivement payé, ouvre droit à déduction. ESCOMPTES - PÉNAUTES - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé. Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité calculée prorata temporis moyennant un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. (loi 2008-776 du 4/08/2008 applicable 1/01/2009), sans qu'un rappel soit nécessaire. MOY Sanitaire Chauffage - locataire-gérant pour l'agence de Champniers Siège social : 8 rue du Vigneau de Souche - BP 1009 - 79010 Niort Cedex S.A.S. au capital de 31 498 650 € - R.C.S. NIORT 392 251 518 - Code NAF : 4674 B - N° T.V.A. FR 36 392 251 518	EX002 CC 2497573

Fiche technique pompe à chaleur

Référence :

Nom du technicien :

Date verif :

PAC 7000 appoint Elec

PAC 7000 appoint Elec avec production ECS

PAC 7000 chauffage seul

	Salon	Hall	Chambre
Longueur cm			
Hauteur cm			
Epaisseur cm			
Elément			
Surface m ²			

	Salon	Hall	Chambre
Longueur cm			
Hauteur cm			
Epaisseur cm			
Elément			
Surface m ²			

	Salon	Hall	Chambre
Longueur cm			
Hauteur cm			
Epaisseur cm			
Elément			
Surface m ²			

Surface total :

Isolation des combles :

Position du groupe extérieur : SOL / MUR

Fenêtres :

Tableau Elec : Ampérage

Isolations des murs :

Mono / Tri :

Année de la maison :

Evacuation des condensats (clim) :

Secteur du chantier :

Dalle Béton:

Hauteur sous plafond :

Prévoir câble:

Votre correspondant :
GAUDICHEAU Théo 0241659888
Tél : 0241659888

Votre offre du : 6/06/2024
Offre valable jusqu'au : 6/07/2024

DEVIS ORIGINAL

N° 735945

Page 1 / 3

EX002
AGILÉCO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

Tél : 02 41 75 60 12 Fax : 02 41 75 62 07
Portable : 06 76 74 60 33
E-mail : crethore@agil-eco.fr

MARTIN

Qté Prix Montant

CHIFFRAGE REALISÉ AVEC LES INFOS DU CLIENT :

CUISINE 48M² :

V00566 UI MURALE MONO/MULTI 5.3 KW 3000I
7733701568 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS
Ecoparticipation 14080 Px Unit. 1,6700 /U Montant 1,6700


PU : 473,00
1,000 PIEC 269,00 PIEC 269,00

SALON :

V00725 UI MONO/MULTI 2KW 3000I R32
7733701997 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS
CL3000iUW20E -
Ecoparticipation 14040 Px Unit. 1,6700 /U Montant 1,6700
 

PU : 247,00
1,000 PIEC 139,00 PIEC 139,00

V00721 UE TRISPLIT CLIMATE 5000M 6,2KW R32
7733701934 BOSCH THERMOTECNOLOGIE SAS
CL5000M 62/3 E - 6,2kW - R32

PU : 1860,00
1,000 PIEC 1068,00 PIEC 1068,00

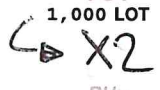
Article soumis à la réglementation "FGAZ"

L'installation doit se faire par un installateur agréé qui devra être renseigné à la commande.

Ecoparticipation 11050 Px Unit. 6,6700 /U Montant 6,6700
   

V00287 LOT SUPPORTS 600X180X95 MM (CHARGE MAXI 224 KG)
B0386 ASPEN PUMPS FRANCE SAS

PU : 92,68
1,000 LOT 35,00 LOT 35,00
 



V00301 GOULOTTE DE 2 ML ARTICA BEIGE T110
04/ADF12 MC DISTRIBUTION SAS
Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0878


PU : 25,57
5,000 PIEC 10,00 PIEC 50,00

V00308 RACCORD EN T ARTICA BEIGE TAILLE 110
04/CLTJ110 MC DISTRIBUTION SAS
Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0015


PU : 10,89
1,000 PIEC 4,55 PIEC 4,55

V00292 GOULOTTE ARTICA DE 2 ML BEIGE T80
AFR.80 MC DISTRIBUTION SAS

PU : 17,33
6,000 PIEC 6,90 PIEC 41,40

Bon pour accord

HT

TVA %

Montant TVA

Total

A suivre ...

SAS MOY
3 rue Bonnezeaux
49300 CHOLET

DEVIS ORIGINAL
N° 735945

Page 2 / 3

Votre correspondant :
GAUDICHEAU Théo 0241659888
Tél : 0241659888

EX002
AGILÉCO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

Votre offre du : 6/06/2024
Offre valable jusqu'au : 6/07/2024

Tél : 02 41 75 60 12 Fax : 02 41 75 62 07
Portable : 06 76 74 60 33
E-mail : crethore@agil-eco.fr

		<u>Qté</u>	<u>Prix</u>	<u>Montant</u>
MARTIN				
	Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0699			
V00306	COUDE PLAT 90° ARTICA BEIGE TAILLE 110 04/CLFE110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0010	1,000 PIEC	2,99 PIEC	2,99
		PU : 6,58		
V00309	REDUCTION GOULOTTE 110 ARTICA BEIGE 110/80 CLDE.110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0011	2,000 PIEC	2,33 PIEC	4,66
		PU : 5,51		
V00300	ROSETTE MURALE ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLFR80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0010	6,000 PIEC	1,74 PIEC	10,44
		PU : 4,43		
V00310	ROSETTE MURALE ARTICA BEIGE TAILLE 110 04/CLFR110 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0003	1,000 PIEC	2,68 PIEC	2,68
		PU : 5,88		
V00297	COUDE PLAT 90° ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLFE80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0010	2,000 PIEC	1,96 PIEC	3,92
		PU : 5,19		
V00294	CONNEXION POUR 2 GOULOTTES ARTICA BEIGE TAILLE 80 04/CLC80 MC DISTRIBUTION SAS Ecoparticipation PMCB 53526480 Px Unit. 9,0000 /P Montant 0,0005	5,000 PIEC	0,92 PIEC	4,60
		PU : 2,22		
V00250	TUBE CLAIR : 6 X 9 (COURONNE DE 50 METRES) AX5211/1 ASPEN PUMPS FRANCE SAS	2,000 PIEC	13,00 PIEC	26,00
		PU : 29,67		
E00531	CABLE U-1000 R2V 4G1,5MM2 C100M 10285505 NEXANS FRANCE VB242 Ecoparticipation PMCB 09 Px Unit. 0,5000 /P Montant 0,0063	1,000 COUR	89,41 COUR	89,41
		PU : 192,27		
E00524	CABLE U-1000 R2V 3G2,5MM2 C50M 10285296 NEXANS FRANCE VB242 Ecoparticipation PMCB 09 Px Unit. 0,5000 /P Montant 0,0035	1,000 COUR	50,64 COUR	50,64
		PU : 108,89		
E10312	DISJONCTEUR 1P+N 3KA C-20A SANS VIS	1,000 PIEC	8,41 PIEC	8,41
		PU : 28,03		

Bon pour accord

HT

TVA % Montant TVA

Total

A suivre ...

SAS MOY
3 rue Bonnezeaux
49300 CHOLET

DEVIS ORIGINAL

N° 735945

Page 3 / 3

Votre correspondant :
GAUDICHEAU Théo 0241659888
Tél : 0241659888

EX002
AGILÉCO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

Votre offre du : 6/06/2024
Offre valable jusqu'au : 6/07/2024

Tél : 02 41 75 60 12 Fax : 02 41 75 62 07
Portable : 06 76 74 60 33
E-mail : crethore@agil-eco.fr

MARTIN

Qté Prix Montant

MFS720 HAGER



S11244 BARRE PVC DIAMÈTRE 32 EN 4ML

PU : 12,58
3,000 BARR 7,74 BARR 23,22

20052040 SOTRA SEPEREF

VB259 Ecoparticipation PMCB 11 Px Unit. 8,5300 /P Montant 0,1208



DECH Ecoparticipation 14080

1,67

DECH Ecoparticipation 14040

1,67

DECH Ecoparticipation 11050

6,67

REP Ecoparticipation PMCB 53526480

0,16

REP VB242 Ecoparticipation PMCB 09

0,01

REP VB259 Ecoparticipation PMCB 11

0,12

12/06/24.

AGILECO

58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET

Tél : 02 41 63 08 67

SIRET : 498 515 914 00071 - APE : 4332A

Bon pour accord

HT
1844,22

TVA %
20,00 %

Montant TVA
368,84

Total

Total HT : 1844,22 EUR
Total TVA : 368,84 EUR
Net à payer : 2213,06 EUR

MR ET MME MARTIN

7 LE BOIS GAUTIER

3 Jours à 2 plombiers!

SURFACE CUISINE : 47,89 m² HSP 2,50 m

SURFACE SALON : 47,82 m² HSP 2,50 m

→ Rubberfoot

→ Goulotte 110 x 6 Longueue crème → 6 Longueue Ø 80 crème

→ 1 T 110 crème → Coudé 90° 110 crème

→ 2 Reduc 110/80 crème

→ 1 Finion Ø 110 crème

→ 6 Finion Ø 80 crème

→ 2 coudé Ø 80 crème

→ 5 manchons raccordement Ø 80 crème

→ 3 pompes de relevage Sauermann (kit avec coudé)

→ 2 couronnes évacuation de condensats (petit tubes)

→ 40m 4g 1,5

→ 50m 3g 2,5

→ Disjoncteur C20 à clipser

→ 3 bourses de PVC Ø 32 pour évacuer condensats dans pluviale

FICHE D'INTERVENTION

pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes fluorés effectuées
sur un équipement thermodynamique, prévue à l'article R. 543-82 du code de l'environnement
et pour les contrôles d'étanchéité prévus au R. 543-79 du même code

Fiche N° : 293421		[1] OPERATEUR (Nom, adresse et SIRET) : AGILECO		[2] DETENTEUR (Nom, adresse et SIRET) : ROBERT ET GISELE MARTIN 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER 35120 BAGUER MORVAN	
		N° d'attestation de capacité : 7538			
[3] Équipement concerné :	Identification : PAC AIR/AIR CLIMATE 5000 M 62/3E		Dénomination du fluide : R- 32		
			Charge totale : 4.5 kg		
			Tonnage équivalent CO2 : 1.043 t.éq.CO2		
[4] Nature de l'intervention : cocher une ou plusieurs cases		☒ Assemblage de l'équipement		☐ Contrôle d'étanchéité périodique	
		☒ Mise en service de l'équipement		☒ Contrôle d'étanchéité non périodique	
		☐ Modification de l'équipement		☐ Démantèlement	
		☐ Maintenance de l'équipement		☐ Autre (préciser) : 	
Contrôle d'étanchéité		Identification		Contrôlé le	
[5] Détecteur manuel de fuite :		accutool ELS20		NEUF / /	
[6] Présence d'un système permanent de détection de fuites : ☐ OUI ☐ NON					
Fréquence minimale du contrôle périodique					
[7] Quantité de fluide frigorigène dans l'équipement		HCFC	☐ 2 kg ≤ Q < 30 kg	☐ 30 kg ≤ Q < 300 kg	☐ Q ≥ 300 kg
		HFC / PFC	☐ 5 t ≤ teqCO2 < 50 t	☐ 50 t ≤ teqCO2 < 500 t	☐ teqCO2 ≥ 500 t
[8] Equip. HCFC et HFC sans système permanent de détection des fuites		☐ 12 mois	☐ 6 mois	☐ 3 mois	
[9] Équipements HFC avec système permanent de détection des fuites		☐ 24 mois	☐ 12 mois	☐ 6 mois	
[10] Fuites constatées lors du contrôle d'étanchéité ☐ OUI ☐ NON	N°	Localisation de la fuite			Réparation de la fuite
	1				☐ Réalisée ☐ A faire
	2				☐ Réalisée ☐ A faire
					☐ Réalisée ☐ A faire
	3				☐ Réalisée ☐ A faire
[11] Manipulation du fluide frigorigène					
Quantité chargée totale (A+B+C) :		kg	Quantité de fluide récupérée totale (D+E) :		kg
A - Dont fluide vierge :		kg	D - Dont fluide destiné au traitement		kg
Dénomination du fluide chargé si changement :			Si connu, numéro du BSFF (Trackdéchets)		
B - Dont fluide recyclé (fluide récupéré et réintroduit) :		kg	E - Dont fluide conservé pour réutilisation (réintroduction)		kg
C - Dont fluide régénéré :		kg	Identification du ou des contenants		
[12] Dénomination ADR/RID					
Rubrique Déchets : 14 06 01* - CFC, HCFC, HFC, mélange HFC/HFO - Fluides non-inflammables					
☐ UN 1078, Déchet Gaz frigorigène NSA (Gaz réfrigérant, NSA), 2.2 (C/E) ☐ Autre cas de fluides frigorigènes non-inflammables :					
Rubrique Déchets : 16 05 04* - HFC-mélange HFC/HFO - Fluides inflammables					
☐ UN 3161, Déchet Gaz liquéfié inflammable NSA, 2.1 (B/D) ☐ Autres cas de fluides frigorigènes inflammables :					
[13] Installation prévue de destination du fluide récupéré (Nom, SIRET, adresse)					
[14] Observations :					
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.					
		Opérateur		Défendeur	
Nom du Signataire :		DUSTOUR Quentin		ROBERT ET GISELE MARTIN	
Qualité du Signataire :		Ouvrier		CLIENT	
Date et signature :		20/06/24		20/06/24	
Le détenteur d'un équipement dont la charge en HCFC est supérieure à 3 kg ou dont la charge en HFC est supérieure à 5t eq CO2 doit conserver l'original de ce document pendant au moins 5 ans (article R. 543-82 du Code de l'environnement).					

FICHE D'INTERVENTION

pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes fluorés effectuées sur un équipement thermodynamique, prévue à l'article R. 543-82 du code de l'environnement et pour les contrôles d'étanchéité prévus au R. 543-79 du même code

Fiche N° : 293421		[1] OPERATEUR (Nom, adresse et SIRET) : AGILECO		[2] DETENTEUR (Nom, adresse et SIRET) : ROBERT ET GISELE MARTIN 7 LIEU DIT LE BOIS GAUTIER 35120 BAGUER MORVAN	
		N° d'attestation de capacité : 7538			
[3] Équipement concerné :	Identification : PAC AIR/AIR CLIMATE 5000 M 62/3E		Dénomination du fluide : R- 32		
			Charge totale : 4.5 kg		
			Tonnage équivalent CO2 : 1.043 t.éq.CO2		
[4] Nature de l'intervention : cocher une ou plusieurs cases		☒ Assemblage de l'équipement		☐ Contrôle d'étanchéité périodique	
		☒ Mise en service de l'équipement		☒ Contrôle d'étanchéité non périodique	
		☐ Modification de l'équipement		☐ Démantèlement	
		☐ Maintenance de l'équipement		☐ Autre (préciser) : _____	
Contrôle d'étanchéité		Identification		Contrôlé le	
[5] Détecteur manuel de fuite :		accutool ELS20		NEUF / /	
[6] Présence d'un système permanent de détection de fuites : ☐ OUI ☐ NON					
Fréquence minimale du contrôle périodique					
[7] Quantité de fluide frigorigène dans l'équipement		HCFC	☐ 2 kg ≤ Q < 30 kg	☐ 30 kg ≤ Q < 300 kg	☐ Q ≥ 300 kg
		HFC / PFC	☐ 5 t ≤ teqCO2 < 50 t	☐ 50 t ≤ teqCO2 < 500 t	☐ teqCO2 ≥ 500 t
[8] Equip. HCFC et HFC sans système permanent de détection des fuites		☐ 12 mois	☐ 6 mois	☐ 3 mois	
[9] Équipements HFC avec système permanent de détection des fuites		☐ 24 mois	☐ 12 mois	☐ 6 mois	
[10] Fuites constatées lors du contrôle d'étanchéité ☐ OUI ☐ NON	N°	Localisation de la fuite			Réparation de la fuite
	1				☐ Réalisée ☐ A faire
	2				☐ Réalisée ☐ A faire
	3				☐ Réalisée ☐ A faire
[11] Manipulation du fluide frigorigène					
Quantité chargée totale (A+B+C) :		kg	Quantité de fluide récupérée totale (D+E) :		kg
A - Dont fluide vierge :		kg	D - Dont fluide destiné au traitement		kg
Dénomination du fluide chargé si changement :			Si connu, numéro du BSFF (Trackdéchets)		
B - Dont fluide recyclé (fluide récupéré et réintroduit) :		kg	E - Dont fluide conservé pour réutilisation (réintroduction)		kg
C - Dont fluide régénéré :		kg	Identification du ou des contenants		
[12] Dénomination ADR/RID					
Rubrique Déchets : 14 06 01* - CFC, HCFC, HFC, mélange HFC/HFO - Fluides non-inflammables					
☐ UN 1078, Déchet Gaz frigorigène NSA (Gaz réfrigérant, NSA), 2.2 (C/E)		☐ Autre cas de fluides frigorigènes non-inflammables :			
Rubrique Déchets : 16 05 04* - HFC-mélange HFC/HFO - Fluides inflammables					
☐ UN 3161, Déchet Gaz liquéfié inflammable NSA, 2.1 (B/D)		☐ Autres cas de fluides frigorigènes inflammables :			
[13] Installation prévue de destination du fluide récupéré (Nom, SIRET, adresse)					
[14] Observations :					
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.					
Opérateur			Défendeur		
Nom du Signataire : DUSTOUR Quentin			ROBERT ET GISELE MARTIN		
Qualité du Signataire : Ouvrier			CLIENT		
Date et signature : 20/06/24			20/06/24		
Le défendeur d'un équipement dont la charge en HCFC est supérieure à 3 kg ou dont la charge en HFC est supérieure à 5t eq CO2 doit conserver l'original de ce document pendant au moins 5 ans (article R. 543-82 du Code de l'environnement).					

86DM-437-000265-7733704934

